

Prix Paul Caseau

L'Académie des technologies et EDF créent un prix à la mémoire de Paul Caseau, membre fondateur de l'Académie des technologies et directeur des Études et Recherches d'EDF.

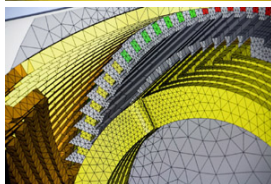
Ce prix sera décerné chaque année à trois jeunes chercheurs ou ingénieurs ayant soutenu leur thèse de doctorat dans l'année calendaire précédente.

Domaines choisis pour les années 2011 et 2012



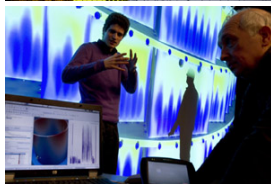
Le développement des usages de l'électricité et de l'efficacité énergétique, pour le citoyen, pour l'industriel, pour la ville ; il s'agit tant du secteur résidentiel que des secteurs tertiaire, industriel et des transports.

Le jury portera une attention particulière, mais non exclusive, d'une part à des travaux concernant les systèmes thermodynamiques (pompe à chaleur, chauffe-eau thermodynamique...), d'autre part à des travaux concernant l'optimisation énergétique des transports.



La modélisation et la simulation numérique pour les secteurs intéressant les compagnies d'électricité, notamment mécanique des solides, hydraulique et thermo-hydraulique, neutronique et thermique, réseaux et systèmes électriques.

Le jury s'intéressera particulièrement mais non exclusivement à des travaux concernant les simulations dans les énergies marines ainsi qu'aux simulations de réseaux de distribution intelligents.



L'informatique, spécialement dans l'usage optimal des grands ordinateurs scientifiques et des réseaux informatiques.

Le jury portera une attention particulière, mais non exclusive, à des travaux concernant l'optimisation des codes de calcul de mécanique des solides et de thermohydraulique sur les calculateurs massivement parallèles.



Candidatures

Les candidatures seront proposées et parrainées par des professeurs, ou des directeurs de laboratoires dans les universités, écoles, instituts, organismes de recherche, ou par des chercheurs habilités à diriger des recherches, **avant le 15 janvier de l'année suivante.**

- Les thèses devront avoir été rédigées en langue française ou anglaise.
- Le jury sera désigné par l'Académie des technologies.
- Le jury désignera deux rapporteurs et examinera leurs rapports à la fin mars de l'année en cours pour que le prix soit décerné en mai ou juin.
- Chacun des lauréats recevra la somme de 10 000 euros.
- Le secrétariat et la dotation des prix décernés aux lauréats seront assurés par EDF.
- Le prix sera remis par le président d'EDF et le Président de l'Académie des Technologies. Lors de cette manifestation, les lauréats présenteront une courte synthèse de leur travail.

Contact : anne-charlotte@sabini@edf.fr